

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19H10.

Étaient présents : Mmes BARNAY, DECHAUME, MARTIN, PERRIER, RODES, LIPPENS Messieurs, BRIET, JOLY, LACROIX, LAMOUR, PISSELOUP, TESTARD.

Étaient absents : Mme BOULEZ,

Secrétaire de séance : Madame BARNAY Suzanne

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL : à l'unanimité

DELIBERATIONS

1/ Comptes administratifs : Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur LACROIX, délibérant sur les comptes administratifs de 2018, dressés par Monsieur PISSELOUP, Maire après s'être fait présenter les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs qui peuvent se résumer comme suit :

-Budget commune :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement 2018	671 150.77 €	684 357.14 €
Résultat fonctionnement reporté 2017		157 888.77 €
Total section fonctionnement	671 150.77 €	842 245.91 €
Résultat 2018		+ 171 095.14 €
	Dépenses	Recettes
Investissement 2018	184 444.52 €	88 886.80 €
Résultat investissement reporté 2017		46 815.95 €
Total section investissement	184 444.82 €	135 702.75 €
Résultat 2018	- 63 741.77 €	

+ Présentation des dépenses et des recettes en séance, de l'autofinancement, de la baisse des dotations depuis 3 ans, des emprunts en cours

2/ Budget Rose des Vents

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement 2018	3725.48 €	18542.99 €
Résultat fonctionnement reporté 2017		10755.08 €
Total section fonctionnement	3725.48 €	29298.07 €
Résultat 2018		25572.59 €

	Dépenses	Recettes
Investissement 2018	12115.25 €	11585.78 €
Résultat investissement reporté 2017	11585.78 €	
Total section investissement	23701.03 €	11585.78 €
Résultat 2018	-12115.25 €	

3/ Budget Commerce de Proximité

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement 2018	3281.62 €	69060.60 €
Résultat fonctionnement reporté 2017	0	0
Total section fonctionnement	3281.62 €	69060.60 €
Résultat 2018		65778.98 €

	Dépenses	Recettes
Investissement crédits 2018	56 821.08 €	49075.90 €
Résultat investissement reporté 2017	138 819.07 €	
Total section investissement	195640.15 €	49075.90 €
Résultat 2018	-146 564.25 €	

Le conseil municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, approuve à l'unanimité les comptes administratifs présentés et autorise la reprise des résultats aux BP2019.

2 / Approbation des comptes de gestion 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par la Trésorière.

3/ Affectation des résultats

- BP COMMUNE : Le Conseil Municipal, après examen du compte administratif du budget général 2018, décide d'affecter l'excédent d'exploitation constaté à hauteur de 103331.21 comme suit à la ligne 002 EXCEDENT ANTERIEUR de la section d'exploitation du budget primitif 2019
- BP ROSE DES VENTS : Le Conseil Municipal, après examen du compte administratif du budget de la Rose des Vents 2018, décide d'affecter l'excédent d'exploitation constaté à hauteur de 13457.34 euros comme suit : à la ligne 002 EXCEDENT ANTERIEUR de la section d'exploitation du budget primitif 2019 et à la ligne 1068 BESOIN DE FINANCEMENT : 12115.25 euros
- COMMERCE DE PROXIMITE : Le Conseil Municipal, après examen du compte administratif du budget de la Rose des Vents 2018, décide d'affecter l'excédent d'exploitation constaté à hauteur de 65778.98 euros
- à la ligne 002 EXCEDENT ANTERIEUR de la section d'exploitation du budget primitif 2019

4/ Vote des taux des taxes 2019

Vu le compte administratif 2018 et les résultats qui seront reportés au BP 2019,

Le conseil municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes locales pour 2017 et afin de maintenir les ressources fiscales de la commune, décide les taux suivants :

- TAXE D'HABITATION : 13.90 %, TAXE SUR LE FONCIER BATI : 18.10 %, TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 34.60 % (taux 2018 reconduits)

5/ Orientation budgétaires (pas de délibérations)

- Présentation des grandes lignes de dépenses et recettes envisagées pour le budget commune 2019
- Présentation des projets pour préparation du budget commune 2019: signalétique des rues, toits de certains bâtiments, travaux au cimetière, jeux extérieur pour les écoles, patrimoine église et exposition Autunite
- **Présentation des travaux CUCM de « fin de mandat »**
- Rue du vieux Bourg, allée de l'Eglise
- 1 rue du Lotissement Vallée du Mesvrin
- Sécurisation entre la gare et le pont ;

6/ Autres délibérations

- **Reprise de provisions sur Budget commune 2019**

Le Maire expose au conseil municipal que des provisions budgétaires ont été faites sur plusieurs années budgétaires de la Commune afin de faire face aux impayés de loyers et charges par NORIVER. Des négociations sont en cours pour la vente de ce bien immobilier incluant les loyers restant dus. Le Maire propose donc au conseil municipal de retirer la somme réservée en « Provisions pour charges » et émettre un titre de recette sur le BP2019. Accepté à l'unanimité.

- **Indemnités des élus et adjoints 2019**

Sur demande de la Préfecture : Reprise de la délibération de janvier pour mentionner « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique » pour permettre une application immédiate des changements d'indices sans qu'il ne soit besoin de délibérer de nouveau sur ce point aux prochains changements.

Accepté à l'unanimité

Compte rendu de la séance du 26.03.2019

- **Désherbage des livres à la bibliothèque :**

Les bénévoles continuent d'épurer les fonds de livres inutilisés, endommagés ou trop anciens et proposent la liste pour validation au Conseil Municipal. Certains livres seront proposés à la fête des écoles, d'autres détruits.

Accepté à l'unanimité.

- **Remboursement caution logement école maternelle**

Les locataires du logement de l'école maternelle ont donné leur préavis pour quitter les lieux à la fin du mois de Mars 2019. Selon l'état des lieux, la caution sera à débloquent en Perception de Montcenis pour être restituée à l'organisme cautionnaire.

Accepté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Vente des logements OPAC Rue du Lavoir :** l'OPAC a adressé à la municipalité un courrier l'informant de la mise en vente des logements avec demande d'avis. Les locataires actuels auront la possibilité de les acheter s'ils le souhaitent.

Le conseil municipal n'est pas favorable à cette vente d'autant plus qu'il s'agit essentiellement de personnes âgées et il souhaite que ces logements restent en locatifs. Une réponse sera faite à l'OPAC en ce sens.

- **Passage fibre SFR pour alimentation antenne Bellevue :** un projet est en cours par SFR pour améliorer leur réseau depuis l'antenne de Bellevue en l'alimentant en fibre par un réseau souterrain depuis la Route du Morvan puis par la route de Martigny. Le Département a validé les travaux sur la RD 61 mais le passage de la fibre le long de la route de Martigny est plus compliqué pour des raisons de circulation des habitants.

Cette voie est communautaire, les services de la CUCM seront consultés pour prendre la décision d'autorisation ou non ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22H15

Le Conseil Municipal donne acte au Maire pour diverses communications prises en séance.

Vu par Nous, Jean PISSELOUP, Maire de la Commune de ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE, pour être affiché le 28.03.2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1844.

Fait à St-Symphorien de Marmagne le 27.03.2019

Le Maire
J. PISSELOUP



Compte rendu de la séance du 26.03.2019